

PLAN DE COURS

POL-1010 : Structuration de la recherche

NRC 88084 | Automne 2019

Préalables : Réussir 3 parmi POL 1001, POL 1003, POL 1005, POL 1006, POL 1011, POL 1012

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-2-4

Crédit(s) : 3

Introduction à la démarche d'investigation empirique des phénomènes politiques. La critique des sources. La recension des écrits. Les règles de démonstration. Les hypothèses et les variables. L'opérationnalisation. Les principales méthodes d'observation et de collecte des données. La sélection des cas et l'échantillonnage. Le traitement des données.

Plage horaire

Cours en classe			
mercredi	12h30 à 14h20	DKN-2161	Du 3 sept. 2019 au 13 déc. 2019
Atelier (88085)			
mercredi	14h30 à 15h20	DKN-1260	Du 3 sept. 2019 au 13 déc. 2019
Atelier (88086)			
mercredi	14h30 à 15h20	DKN-1239	Du 3 sept. 2019 au 13 déc. 2019
Atelier (88087)			
mercredi	14h30 à 15h20	DKN-1289	Du 3 sept. 2019 au 13 déc. 2019

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=109431>

Coordonnées et disponibilités

Mathieu Ouimet

Enseignant

DKN-4453

<https://www.pol.ulaval.ca/?pid=231>

mathieu.ouimet@pol.ulaval.ca

Tél. : 418-656-2131 poste 407899

Disponibilités

Le responsable pédagogique (Mathieu Ouimet) est disponible sur rendez-vous.

Vous pouvez également prendre un rendez-vous auprès d'un auxiliaire d'enseignement. Les auxiliaires d'enseignement

sont Sarah Roy (sarah.roy.5@ulaval.ca) et Pietro Marzo (pietro.marzo.1@ulaval.ca).

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone : 418-656-2131 poste 405222

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#) 

En contactant le soutien informatique, il est possible qu'il vous soit demandé d'utiliser l'application de contrôle à distance, [Team Viewer](#)  .

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
Objectifs d'apprentissage	4
Approche pédagogique	4
Démarche d'apprentissage suggérée	4
Contenu et activités	4
Évaluations et résultats	5
Liste des évaluations	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	5
Participation aux ateliers	5
Examen de mi-session	5
Revue de la littérature	5
Examen final	6
Barème de conversion	7
Règlements et politiques institutionnels	7
Évaluation de la qualité du français	8
Gestion des délais	8
Absence à un examen	8
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	9
Matériel didactique	9
Liste du matériel obligatoire	9
Spécifications technologiques	9
Bibliographie et annexes	10
Bibliographie sélective	10

Description du cours

Introduction

Toute discipline scientifique, en sciences naturelles comme en sciences sociales, comporte un corpus de cours visant à initier les étudiants aux différentes techniques et méthodes permettant la compréhension, la réalisation et la communication des résultats de recherche scientifique. *Structuration de la recherche* (POL-1010) est l'un des trois cours de méthodologie actuellement offerts par le Département de science politique de l'Université Laval aux étudiant(e)s de premier cycle (les autres cours étant POL-2000-Méthodes quantitatives et POL-2001- Méthodes qualitatives).

Remarque : le genre masculin est utilisé sans discrimination dans le seul but d'alléger la lecture du texte.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de cette formation, l'étudiant:

- connaîtra l'environnement institutionnel dans lequel les professeurs universitaires mènent leurs activités de recherche;
- connaîtra les principales normes et pratiques en vigueur dans le milieu de la recherche en sciences sociales;
- saura analyser la forme et le contenu d'articles scientifiques en science politique et en sciences économiques;
- saura comment produire une revue de la littérature.

Approche pédagogique

À l'exception des séances prévues pour les examens, chaque séance comporte une partie d'enseignement magistral, suivie d'un atelier supervisé.

Démarche d'apprentissage suggérée

1. Lire attentivement les objectifs d'apprentissage de chaque séance
2. Effectuer les lectures obligatoires **avant** le début du cours
3. Écouter attentivement et activement le cours en classe
4. Participer activement à l'atelier
5. Réviser les diapositives du professeur
6. Au besoin, posez vos questions sur le forum

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
INTRODUCTION: Présentation du syllabus	4 sept. 2019
MODULE 1: L'environnement institutionnel et la gouvernance de la recherche universitaire	11 sept. 2019
MODULE 2: La revue de littérature	18 sept. 2019
MODULE 3: Quelques grands fondements philosophiques (épistémologiques) des sciences sociales	25 sept. 2019
MODULE 4: Les sciences sociales: principales approches méthodologiques	2 oct. 2019
MODULE 5: Repérer les énoncés factuels et normatifs dans le discours savant	9 oct. 2019
MODULE 6: Simplifier un objet d'étude complexe	16 oct. 2019
Examen de mi-session	23 oct. 2019
Semaine de lecture	30 oct. 2019

MODULE 7: Définir les concepts et formuler les hypothèses	6 nov. 2019
MODULE 8: Sélection des cas et unités d'analyse	13 nov. 2019
MODULE 9: Démonstration et vérification	20 nov. 2019
MODULE 10: Les sources et la collecte de données	27 nov. 2019
MODULE 11: Le traitement et l'analyse des données	4 déc. 2019
Examen final	11 déc. 2019

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Participation aux ateliers	À déterminer	Individuel	20 %
Examen de mi-session	Le 23 oct. 2019 de 12h30 à 15h20	Individuel	25 %
Revue de la littérature	Dû le 11 déc. 2019 à 23h59	Individuel	25 %
Examen final	Le 11 déc. 2019 de 12h30 à 15h20	Individuel	30 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Participation aux ateliers

Date de remise :	À déterminer
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	20 %
Remise de l'évaluation :	Apposez vos initiales sur la feuille de présence au début et à la fin de chaque atelier

Examen de mi-session

Date et lieu :	Le 23 oct. 2019 de 12h30 à 15h20 , DKN-2161
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	25 %
Remise de l'évaluation :	Remise du cahier d'examen au surveillant
Directives de l'évaluation :	L'examen de mi-session couvre l'ensemble de la matière vue en classe et durant les ateliers. Il comporte des questions à choix multiples (avec et sans justification) et à développement court. La plupart des questions porte sur le contenu d'un article scientifique sélectionné par le professeur et distribué une semaine avant l'examen.
Matériel autorisé :	Examen à livre ouvert

Revue de la littérature

Date de remise : 11 déc. 2019 à 23h59

Mode de travail : Individuel

Pondération : 25 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Respect des consignes concernant la forme	4
Respect des consignes concernant le contenu	4
Clarté du propos	2
Qualité globale du travail	5

Remise de l'évaluation :

[Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Chaque étudiant devra produire une revue de littérature portant sur un objet de recherche (énigme, enjeu, questionnement, débat) qui a fait l'objet d'études empiriques en science politique ou en science économique, et ce, peu importe le champ de la discipline.

Consignes concernant forme:

- Format du fichier: MS Word (les documents dans les autres formats - ex. .pdf - ne sont pas acceptés).
- Longueur du texte (excluant la page titre et la bibliographie): 2000 mots
- Type de Police: Times New Roman
- Taille de la Police: 12 pts
- Interlignes: double
- Style pour les citations et la bibliographie: Chicago Manual of Style 17th Edition (Author-Date)

Fichiers à soumettre via la boîte de dépôt:

- 1) Le fichier MS Word contenant votre travail
- 2) Une copie d'écran (fichier image) permettant de visualiser la collection (le dossier) Zotero (ou autre logiciel approprié) contenant les références bibliographiques citées dans votre document

Consignes concernant le contenu:

- La revue de littérature doit citer et analyser au moins 5 publications empiriques et au moins trois publications de nature conceptuelle ou théorique.
- Parmi les publications empiriques citées, l'année de publication d'au moins une publication doit être 2018 ou 2019.
- La revue de littérature doit inclure une courte introduction (max 0,5 page) et être subdivisée en sous-sections.
- En plus de résumer l'ensemble des travaux recensés, la revue de littérature doit permettre d'identifier une ou plusieurs lacunes dans les écrits ainsi qu'une ou deux façons de combler cette ou ces lacunes dans des recherches futures.

Examen final

Date et lieu : Le 11 déc. 2019 de 12h30 à 15h20 , DKN-2161

Mode de travail :	Individuel
Pondération :	30 %
Remise de l'évaluation :	Remise du cahier d'examen au surveillant
Directives de l'évaluation :	L'examen final couvre l'ensemble de la matière vue en classe et durant les ateliers. Il comporte des questions à choix multiples (avec et sans justification) et à développement court. La plupart des questions porte sur le contenu d'un article scientifique sélectionné par le professeur et distribué une semaine avant l'examen.
Matériel autorisé :	Examen à livre ouvert

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	66	69,99
C	63	65,99
C-	60	62,99
D+	55	59,99
D	50	54,99
E	0	49,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Évaluation de la qualité du français

La qualité de la langue sera évaluée lors des deux examens. Chaque faute d'orthographe (grammaticale ou d'usage), de lexique (ex. anglicisme), de syntaxe ou de ponctuation sera pénalisée à sa première occurrence. Le total des fautes pourra faire perdre jusqu'à 10 % de la note. Les pénalités imposées seront de 2 % point par faute. Les travaux peuvent être rédigés selon l'orthographe traditionnelle ou nouvelle. Dans un texte, le même mot devra être orthographié de manière uniforme.

Gestion des délais

Tout retard non motivé entraînera une pénalité de 2 % par jour, incluant les jours de fin de semaine et les jours fériés, sur le total des points attribués au travail.

Absence à un examen

Dans le cadre de ce cours, une version légèrement adaptée de la "Politique concernant les absences aux examens ou autres formes d'évaluation" de la Faculté de droit de l'Université Laval sera appliquée (<https://www.fd.ulaval.ca/etudes/1er-cycle/absences-examens>).

Politique:

L'étudiant qui a des raisons de croire qu'il ne pourra se soumettre à un examen ou à une autre activité sujette à évaluation doit communiquer par courriel avec le responsable pédagogique du cours à l'adresse mathieu.ouimet@pol.ulaval.ca dès qu'il a connaissance de la situation. Par exemple, à défaut d'informer le responsable pédagogique le jour même de son absence à un examen, l'étudiant se verra refuser toute demande d'accommodement.

Les motifs invoqués pour demander un report doivent être fondés sur la force majeure et relever de circonstances graves et indépendantes de la volonté de l'étudiant. En l'absence de motifs jugés acceptables, l'étudiant aura la note zéro (0) pour l'examen.

Motifs jugés recevables:

Maladie : Lorsque l'étudiant a été malade au point de ne pouvoir faire son examen ou réaliser toute activité sujette à évaluation, la présentation d'un billet médical signé par un médecin ou un professionnel de la santé justifiant explicitement l'incapacité contemporaine à la date de l'examen, de la présentation de l'exposé ou de toute activité sujette à une évaluation est requise. La copie originale de l'attestation médicale doit être remise au responsable pédagogique au plus tard trois (3) jours ouvrables après l'absence. Une vérification des motifs pourra être faite au besoin auprès du professionnel signataire. La reprise aura lieu dès que possible après le rétablissement de l'étudiant.

Décès : Lorsque le décès ou les funérailles d'un proche sont contemporains à un examen et que l'étudiant ne peut, pour cette raison, être présent à la date de l'examen ou réaliser toute activité sujette à évaluation.

Tout autre motif est considéré irrecevable:

Toute négligence de la part de l'étudiant, par exemple se tromper d'heure ou de jour quant à un examen ou la remise d'un travail, ou autre négligence du même genre, ne constitue pas des motifs acceptables.

Aucun accommodement ne sera accordé à l'étudiant qui se retrouve avec deux examens le même jour ou en même temps. Les étudiants qui s'inscrivent à des cours hors département doivent s'assurer, dès le premier cours, qu'il n'existe aucun conflit d'horaire d'examen entre ces cours et ceux du département.

L'étudiant qui se présente à un examen malgré son incapacité médicale ne pourra demander par la suite une reprise d'examen.

Le fait d'avoir planifié un voyage ou d'avoir acheté des billets d'avion n'est pas considéré comme recevable.

Les examens de reprise auront lieu au jour annoncé par le responsable pédagogique. Il est à noter que la forme des examens de reprise peut être différente de l'examen initial.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent rencontrer leur professeur au **début de la session** afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*:

https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf

Matériel didactique

Liste du matériel obligatoire

Zotero

URL : [Zotero](#)

Date d'accès : 26 juillet 2017

Zotero est un logiciel gratuit permettant de gérer des références bibliographiques. Zotero est un projet du Roy Rosenzweig Center for History and New Media, et fut initialement financé par la Fondation Andrew W. Mellon, l'Institute of Museum and Library Services et la Fondation Alfred P. Sloan.

La documentation en lecture obligatoire ou facultative est disponible sur la page de chaque module dans la section "Contenu et activités" du site de cours.

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#)
- [Mozilla Firefox](#)
- Safari

- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#)

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

- [Accédez à TeamViewer pour Windows](#)
- [Accédez à TeamViewer pour Mac](#)

Bibliographie et annexes

Bibliographie sélective

Chalmers, A. F. (1987). *Qu'est-ce que la science?* Paris: La Découverte.

Creswell, J. W., Poth, C. N. (2017). *Qualitative inquiry and research design: Choosing among five approaches*. Sage publications.

Creswell, J. W. (2013). *Research design: Qualitative, quantitative, and mixed methods approaches*. Sage publications.

Crête, J., Imbeau, L. M. (1996). *Comprendre et communiquer la science*. Québec: Les Presses de l'Université Laval.

Dépelteau, F. (2000). *La démarche d'une recherche en sciences humaines : De la question de départ à la communication des résultats*. Québec : Presses de l'Université Laval.

Mace, G., Pétry, F. (2000). *Guide d'élaboration d'un projet de recherche*, 2^e édition. Québec: Les presses de l'Université Laval.